Règlement intérieur – Brocante – Vide-grenier – vide-dressing – Objets d’art

* Brocante en intérieur
* Règlement sur place
* Prix du mètre linéaire 4€
* Installation des exposants possible la veille de 14h à 17h
* Pas de vente d’objet neuf
* Registre des exposants à remplir
* Chaque exposant doit fournir une pièce d’identité
* Locaux sécurisés
* Apporter ses tables (chaises fournies)
* Buvette et petite restauration sur place
* Parking dans l’allée réservé uniquement aux exposants
* Obligation de remporter ses objets non vendus